



## Budget 2021 pour Anderlecht :

**Le Conseil communal votera ce jeudi soir le budget pour l'année 2021. Pour la première fois depuis près de 15 ans, le budget communal présente un déficit d'environ 4,5 millions €. Ce déficit s'explique par la situation sanitaire exceptionnelle que nous vivons et a été validé par la tutelle régionale. Grâce à une gestion saine des deniers publics, les bénéfices reportés des années précédentes permettent de couvrir le déficit de cette année.**

Les conséquences sociales et économiques de la crise impactent clairement les finances locales. Les augmentations de dépenses et les baisses de recettes suivantes doivent notamment être relevées :

- Taxe sur les hébergements touristiques : - 300.000 €
- Taxe sur les manifestations sportives : - 550.000 €
- Frais de fonctionnement : + 900.000 €
- Dépenses de personnel : + 400.000 €
- Dotation pour le CPAS : + 1.000.000 €
- Dotation pour la Zone de police : + 1.000.000 €

### Budget ordinaire

Le budget ordinaire s'élève à 240,6 millions €.

Les postes principaux se répartissent comme suit :

Personnel	88,8 millions (36,9%)
Personnel enseignant (subsidé 100%)	43,9 millions (18,2%)
Fonctionnement	25,6 millions (10,6%)
Transferts	65,3 millions (27,1%)
dont CPAS	28,8 millions
Police	27,0 millions



Dette	17,1 millions (7,1%)
Prélèvements	-

Du côté des recettes, les postes principaux sont les suivants :

Prestations	13,2 millions	
Transferts	216,3 millions	
dont	Dotation générale aux communes	47,1 millions (20%)
	Additionnels à l'Impôt des Personnes physiques	12,4 millions (5,2%)
	Additionnels au Précompte immobilier	53,4 millions (22,6%)
Dette	4,8 millions	
Prélèvements	1,8 millions	

Comme annoncé fin 2020, **l'événement majeur de ce budget est le financement d'un vaste plan propreté** (2,4 millions d'euros) au travers d'une réforme fiscale qui a vu l'augmentation des centimes additionnels au Précompte immobilier (de 3.000 à 3.250), la diminution des additionnels à l'Impôt des Personnes physiques (de 5,9 à 5,5%) et la création d'une prime de 40€ pour les propriétaires occupants.

**D'autres priorités ont également pu être dégagées avec notamment le renforcement du soutien à la politique de la jeunesse** (+ 100.000 €) en réponse aux récentes tensions ; la **mise en place d'un plan de relance économique** (+100.000 €) et le **développement d'animations dans les quartiers commerçants** (+ 75.000 €) pour soutenir notamment les commerçants de la rue Wayez durant le chantier de remplacement des voies de tram, ainsi que **le renforcement de l'accueil à la population** (+ 200.000 €).

## Budget extraordinaire

En ce qui concerne le budget extraordinaire relatif aux investissements les dépenses se montent à 46,3 millions €.



Les investissements sont financés comme ceci :

Emprunts	26,0 millions (56,1%)
Subsides	20,3 millions (43,9%)

Quelques postes importants y sont repris :

- Financement d'une salle de sports à Neerpede	12 millions
- Rénovation du Musée de la Résistance	3,5 millions
- Etude rénovation/réaffectation église St François-Xavier	0,3 millions
- Travaux publics	5,2 millions
dont le réaménagement du quartier du Bon air	2,3 millions
- Rénovation du Parc Forestier	0,5 millions
- Enseignement	6,0 millions
- Rénovation de la Collégiale St Guidon (phase I à III)	2,3 millions
- Logements et rénovation urbaine	8,5 millions

Le bourgmestre Fabrice Cumps et le 1er échevin Jérémie Drouart se réjouissent d'avoir pu boucler le budget 2021 dans ces conditions tout particulièrement difficiles. Ils se réjouissent également du fait qu'en plus du plan d'investissement massif dans la propreté, un certain nombres d'autres initiatives nouvelles puissent être financées; et notamment celles qui visent au financement du plan de relance et des mesures de soutien aux activités commerciales.